

Intérimaires au guichetí í .

Un petit jugementí í .. qui en appelle d'autres !!!

C'est un petit jugement, vous n'avez pas obtenu grand-choseí í í C'est par ce commentaire ironique que Nicolas Vautherin, directeur du réseau 77 a accueilli la condamnation de sa direction par le conseil des prud'hommes de Melun, saisi par une intérimaire défendue par SUD.

Petit jugementí í qui pourrait pourtant bien en appeler de nombreux autres !!!!

En effet le conseil des prud'hommes confirme ce que nous affirmons depuis longtemps, à savoir que les intérimaires ne sont pas utilisés pour une tâche occasionnelle mais bien pour une tâche liée à l'activité quotidienne de l'entreprise qui ne peut donc être confiée qu'à du personnel permanent de la dite entreprise. En conséquence « *le Conseil des Prud'hommes de Meluní requaifie l'ensemble des missions temporaires en un seul Contrat à Durée Indéterminée.* »

Sud exige l'arrêt immédiat des suppressions d'emploi et le recrutement en CDI de tous les intérimaires !!! signez la pétition que nous remettrons à la DR77 !!!

Un petit jugementí . qui accorde à la collègue tout ce qui est prévu par la loi, la Direction ayant refusé de l'intégrer dans ses effectifs (le jugement a été prononcé alors qu'elle n'était hélas plus en activité depuis peu).

1 630,00 euros au titre de l'indemnité de requalification
1 630,00 euros au titre de l'indemnité de préavis
163,00 euros au titre des congés payés sur l'indemnité de préavis
815,00 euros au titre de l'indemnité de licenciement
3 261,00 euros au titre de licenciement abusif
800,00 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile

Le recrutement des dizaines d'intérimaires qui bossent chaque jour aux guichets du réseau 77 permettra non seulement à la Poste de ne plus être dans l'ilégalité mais aussi et surtout d'améliorer les conditions de travail de toutes et tous en augmentant les volants de remplacement grâce à des collègues formés, aptes à assurer toutes les tâchesí í

Si la seule solution pour obliger la DR 77 à ne plus détruire nos emplois et nos conditions de travail, c'est de passer par la case prud'hommes, SUD est prêt à accompagner tous les intérimaires qui le souhaiteront.

Vous êtes ou avez été intérimaire durant les 2 dernières années, contactez nous !!!

**Ce petit jugement fait sourire Mr le directeur ?
Nul doute que plusieurs dizaines devraient le faire rire aux éclats !!!**

Le personnel du bureau de

avec le soutien du syndicat sudptt77, exige le recrutement en CDI de tous les intérimaires, pour permettre l'arrêt des restructurations permanentes, l'arrêt des suppressions d'emploi, l'arrêt de la dégradation de nos conditions de travail, l'arrêt de la précarité dans laquelle ils et elles sont maintenus.

NOM	Prénom	signature